

POUR UN TEMPS LIMITÉ

75% DE RABAIS
POUR LE
2^e PASSAGER*

+

OFFRE-PRIME D'UNE
DURÉE LIMITÉE

VIVEZ UN ÉTÉ SANS FIN GRÂCE À CETTE OFFRE INCROYABLE !

L'été vous donnera l'impression de ne jamais s'arrêter grâce à cette offre incroyable sur des vacances-croisières primées que vos clients espéraient ! Pour un temps limité, ils **économiseront 75 % sur le tarif de croisière du 2^e passager** et obtiendront **en plus une remise allant jusqu'à 200 \$ sur le tarif de croisière OU un crédit à bord allant jusqu'à 200 \$ par cabine***.

OFFRE DE BASE

Période de réservation : 8 septembre au 3 octobre 2023 | **Croisières admissibles :** 8 septembre 2023 au 30 avril 2025
75 % de rabais sur le tarif du 2^e passager - réservation avec dépôt non remboursable | 50 % de rabais sur le tarif du 2^e passager - réservation avec dépôt remboursable

CRÉDIT À BORD ET REMISE SUR LES TARIFS DE CROISIÈRE APPLICABLES EN ALTERNANCE

100 \$ par cabine intérieure ou avec vue mer | 200 \$ par cabine avec balcon ou de catégorie supérieure (classe Concierge, AquaClass et The Retreat®)

OFFRE ADDITIONNELLE DE CRÉDIT À BORD EN PRIME

Période de réservation : 14 au 19 septembre 2023

OFFRE ADDITIONNELLE DE REMISES EN PRIME SUR LES TARIFS DE CROISIÈRE

Période de réservation : 8 au 12 septembre 2023
21 au 26 septembre 2023
28 septembre au 3 octobre 2023

JUMELAGE DES OFFRES

- L'offre peut être jumelée aux tarifs de croisière seulement (c.-à-d. à la tarification No Perk) et au forfait tarifaire All Included.
- L'offre peut être jumelée aux tarifs à dépôt remboursable ou non remboursable.

- Les offres de rabais sur le tarif du 2^e passager peuvent être jumelées aux tarifs FIT et aux tarifs standards en vigueur au sein d'un groupe.
- Les offres de rabais sur le tarif du 2^e passager ne peuvent pas être jumelées aux tarifs de Groupe X ni aux circuits-croisières en Alaska.

CROISIÈRES ADMISSIBLES

Toutes les croisières sont admissibles, à l'exception des circuits-croisières en Alaska et aux îles Galapagos.

**L'offre additionnelle s'applique à toutes les croisières, y compris les circuits-croisières en Alaska, mais à l'exception des circuits-croisières aux îles Galapagos.*

GROUPES

Tout contingent de groupe ayant été nommé durant la période de l'offre recevra les avantages du forfait tarifaire All Included et l'offre additionnelle.

*La croisière doit être réservée entre le 8 septembre et le 3 octobre 2023. L'offre s'applique aux croisières de 3 nuits ou plus dont le départ a lieu entre le 8 septembre 2023 et le 30 avril 2025, à l'exception des circuits-croisières en Alaska et aux îles Galapagos. Aucun code promotionnel requis.

Le dépôt est dû dans son intégralité au plus tard à sa date d'exigibilité. Une pénalité correspondant au dépôt entier standard sera appliquée si la réservation est annulée à partir de la date d'exigibilité du paiement final. Consultez la politique d'annulation pour plus de détails. Réservations avec dépôt non remboursable : pour bénéficier du tarif de croisière le plus bas possible, les passagers doivent choisir l'option de dépôt non remboursable. Tout dépôt d'une réservation à dépôt non remboursable versé après le 2 mars 2023 n'est pas remboursable à partir du moment de la réservation. s'appliquent aux tarifs de groupes du jour, mais ne s'appliquent pas dans le cadre des groupes incitatifs, des nolisements ni des groupes sous contrat. Les offres à dépôt non remboursable s'appliquent aux croisières dans la période d'exigibilité du paiement final, mais le dépôt en entier est dû dans son intégralité au moment de la réservation.

L'offre de 50 % de rabais sur le 2e passager s'applique aux réservations avec dépôt remboursable seulement. Aussi, elle s'applique uniquement aux nouvelles réservations individuelles effectuées durant les dates de validité de l'offre et octroie 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager si ce dernier partage une cabine avec un 1er passager au plein tarif, selon les tarifs standards en vigueur d'une croisière admissible à l'offre. L'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager peut être jumelée à l'offre de remises sur les tarifs de croisière, à l'offre de crédit à bord, ainsi qu'au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk. Elle entrera automatiquement en vigueur au moment du paiement. Tous les autres frais, incluant, mais sans s'y limiter, les taxes de croisière, les droits et les frais portuaires, sont en sus et s'appliquent à tous les passagers. L'offre de 50 % de rabais sur le tarif du 2e passager ne s'applique pas aux tarifs de Groupe X ni aux circuits-croisières.

L'offre de 75 % de rabais sur le 2e passager s'applique aux réservations avec dépôt non remboursable seulement. Aussi, elle s'applique uniquement aux nouvelles réservations individuelles effectuées durant les dates de validité de l'offre et octroie 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager si ce dernier partage une cabine avec un 1er passager au plein tarif, selon les tarifs standards en vigueur d'une croisière admissible à l'offre. L'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager peut être jumelée à l'offre de remises sur les tarifs de croisière, à l'offre de crédit à bord, ainsi qu'au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk. Elle entrera automatiquement en vigueur au moment du paiement. Tous les autres frais, incluant, mais sans s'y limiter, les taxes de croisière, les droits et les frais portuaires, sont en sus et s'appliquent à tous les passagers. L'offre de 75 % de rabais sur le tarif du 2e passager ne s'applique pas aux tarifs de Groupe X ni aux circuits-croisières.

Ces offres ne peuvent pas être jumelées aux tarifs Interline ou Net, ni à ceux des conseillers en voyages, des employés de croisiéristes et des cabines des membres d'équipage ou encore aux Exciting Deals. Dès que l'offre sera expirée, elle sera retirée de la réservation si le passager annule puis rétablit sa réservation, s'il applique un changement de tarif ou encore s'il modifie le navire ou les dates de croisière de sa réservation. Certains autres changements à la réservation peuvent également entraîner le retrait de l'offre. Les réservations individuelles peuvent être transférées dans un groupe existant à la condition que les critères requis soient satisfaits. Les passagers en occupation simple payant 200 % du tarif de la croisière peuvent bénéficier de l'offre.

L'offre de remises en prime sur les tarifs de croisière s'applique aux croisières de 3 nuits ou plus ayant obligatoirement été réservées entre le 8 et le 12 septembre 2023 | le 21 et le 26 septembre 2023 | le 28 septembre et le 3 octobre 2023 et dont le départ a lieu entre le 8 septembre 2023 et le 30 avril 2025. Le montant de la remise sur les tarifs de croisière est de 100 \$ par cabine intérieure et vue mer ou de 200 \$ en cabine avec balcon, en classe Concierge, AquaClass et The Retreat. L'offre de remise sur les tarifs de croisière peut être jumelée aux réservations avec dépôt non remboursable ou remboursable, au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk de même qu'aux circuits-croisières. Elle entrera automatiquement en vigueur au moment du paiement. L'offre additionnelle de remises sur les tarifs de croisière s'applique aux tarifs de groupes ayant été nommés pendant la période de réservation. Les îles Galapagos sont exclues de l'offre..

L'offre de crédit à bord en prime s'applique aux croisières de 3 nuits ou plus ayant obligatoirement été réservées entre le 14 et le 19 septembre 2023 et dont le départ a lieu entre le 8 septembre 2023 et le 30 avril 2025. Le montant du crédit à bord est de 100 \$ par cabine intérieure et vue mer ou de 200 \$ en cabine avec balcon, en classe Concierge, AquaClass et The Retreat. Le montant du crédit à bord sera appliqué au folio de la cabine des passagers. Le crédit à bord n'a aucune valeur monétaire, s'applique à la portion croisière seulement, n'est pas transférable ni monnayable et s'annulera à 22 h le dernier soir de la croisière. L'offre de crédit à bord peut être jumelée aux réservations avec dépôt non remboursable ou remboursable, au forfait tarifaire All Included ou à la tarification No Perk de même qu'aux circuits-croisières. L'offre additionnelle de crédit à bord s'applique aux tarifs de groupe en vigueur, pour les groupes nommés pendant la période de réservation. Les îles Galapagos sont exclues de l'offre.

L'offre est à capacité contrôlée. Sa disponibilité varie en fonction des croisières, et les cabines admissibles peuvent afficher vendues. Toutes les offres sont non transférables et s'appliquent uniquement aux croisières admissibles à l'offre. Des modifications à une réservation peuvent entraîner le retrait de l'offre. L'offre et ses tarifs sont soumis à la disponibilité et sont à capacité contrôlée. Ils peuvent être modifiés ou retirés à tout moment, sans préavis. Ils ne s'appliquent pas dans le cadre des nolisements ni de groupes sous contrat. Reportez-vous au contrat de croisière pour toutes les conditions générales. Celebrity se réserve le droit d'annuler cette offre à tout moment, de corriger toute erreur, inexactitude ou omission et de modifier ou mettre à jour les tarifs, frais et surcharges à tout moment, sans préavis. ©2023 Celebrity Cruises Inc. Enregistrement des navires : Malte et Équateur